

ACCOMPAGNER BENAIS DANS SA TRANSITION SOCIO-ENVIRONNEMENTALE

FEVRIER 2020

Fait par les étudiants en dernière année
à Agrocampus Ouest



VIVRE À BENAIS DEMAIN

Suite au diagnostic et à la problématique qui en émerge, « dans quelles mesures peut-on redynamiser la commune de Benais de manière locale et durable, en s'appuyant sur ses richesses et notamment sur la valorisation du cadre de vie ? », il apparaît trois enjeux principaux, de notre point de vue de paysagiste :

- repenser l'agriculture et parer au phénomène d'enfrichement ;
- accompagner Benais dans sa transition économique ;
- réorganiser les mobilités de la commune.

Dans la continuité de notre travail, ils'agit à présent de proposer des éléments permettant de répondre à cette problématique et les enjeux qui en découlent. Après discussion avec les commanditaires, notre travail s'oriente sur les deux points suivants, regroupant les trois enjeux de notre diagnostic :

- la revalorisation des ressources (sol et eau) du territoire de Benais sur les trois entrées suivantes : la viticulture de demain, la gestion de la forêt et le potentiel développement de la polyculture induisant une ouverture paysagère globale ;
- le développement de l'économie locale, notamment par le biais des circuits courts sur Benais, permettant d'intégrer l'exploitation des ressources du territoire, directement dans les dynamiques communales.

Ainsi la suite de notre travail s'organise sous formes de fiches dites « thématiques » :

- la viticulture de demain : pour une viticulture durable ;
- la gestion de la forêt : revalorisation de la ressource forestière ;
- la polyculture et la gestion des milieux ouverts : diversification de l'agriculture et ouvertures paysagères induites ;
- le développement de l'économie locale par le biais des circuits courts.

Pour chacune des fiches thématiques en découle des fiches dites « actions », expliquant plus précisément comment mettre en œuvre des projets concrets au sein de la commune de Benais. Le tableau suivant permet de synthétiser les actions pour chacune des thématiques.

LA VITICULTURE DE DEMAIN	Développer les corridors écologiques par la plantation d'arbres et de haies au sein des parcelles viticoles Mettre en place des cultures associées à la viticulture Développer un système d'agroforesterie
LA GESTION DE LA FORÊT	Mettre en place un Système Coopératif d'Intérêt Collectif (SCIC) forestier Créer une association des utilisateurs de la forêt Mettre en place un système d'affouage privé Réhabiliter les chemins forestiers Mettre en place un système de chauffage collectif

LA POLYCLTURE ET LA GESTION DES MILIEUX OUVERTS	Créer un service communal en charge de l'accueil et de l'accompagnement des nouveaux agriculteurs Recenser le foncier potentiellement exploitable pour la polyculture Reconvertir une friche en agriculture durable (agroforesterie) S'appuyer sur l'abattoir de la commune Se réapproprier la vallée du Changeon par la création de sentiers et passerelles Communiquer pour l'installation d'un maraîcher/ éleveur
LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE LOCAL ET DES CIRCUITS COURTS	Développer et valoriser la cantine de l'école Installer une borne interactive qui faciliterait les échanges et la communication entre les différents habitants et professionnels de la commune Développer le garage à légumes Créer une parcelle laboratoire Créer une carte interactive recensant tous les producteurs de la région ayant besoin de main d'œuvre saisonnière Agrandissement de la zone de stockage de la déchetterie

Chaque action se rattache à une dynamique, représentée par un icône en haut de chaque fiche action, permettant de faire le lien entre chaque fiche action.



RENFORCEMENT DU LIEN SOCIAL :

Une population soudée et attentive à son prochain est plus encline à investir chez elle et dans l'humain. Permettre aux habitants de se rencontrer les pousserait à acheter leurs produits aux personnes qu'ils connaissent, fortes de ce lien social. Développer la transmission au sein d'un territoire permettrait également de sensibiliser les habitants au finage et à leur territoire. Cela permettrait de transmettre les techniques des anciens à la nouvelle génération et par la même occasion de se les approprier pour développer les techniques innovantes de demain.



TRANSITION ENVIRONNEMENTALE :

La question de l'énergie fait partie prenante des préoccupations des foyers d'aujourd'hui. D'après les études de l'ADEME, 1 personne sur 5 est touchée par la précarité énergétique. Toujours d'après les études de l'ADEME, le coût annuel des ménages français pour le chauffage s'élèverait en moyenne à 1650 €. La ressource la moins chère serait le bois avec 800 €, puis le gaz à 1400 €, l'électrique qui s'élève à 1700 € et enfin le fuel à 1900€. En 2019, ce fut 1700 € que les ménages ont déboursés pour chauffer leur logement d'après un sondage réalisé par Effy (société spécialisée dans la rénovation énergétique). Soit l'équivalent de plus d'un mois de salaire pour un employé payé au SMIC (fixé à 1539,42 euros bruts par mois pour 2020).

Au vu de cela il paraît important d'instaurer et proposer aux habitants de la commune des techniques pour réduire ce coût, tel que l'affouage. Cela permet de libérer une part des budgets de ces ménages qu'ils pourront utiliser dans les circuits courts.



ECONOMIE LOCALE :

L'économie locale est une dynamique basée sur des modèles de production et de consommation vertueux, tels que les circuits courts. Cette économie favorise les échanges locaux, diminue la délocalisation et crée de nouveaux emplois par l'implantation locale d'entrepreneur. Producteurs et artisans tendent à répondre aux besoins et aux préoccupations grandissantes de la population (traçabilité, éthique, emploi, ...). Cette volonté permet de redonner vie à une économie moins dépendante des systèmes mondiaux dont nous discernons à l'heure actuelle les dangers.

Par ailleurs, l'économie locale a de nombreux bénéfices sur les plans économiques, sanitaires et environnementaux. Il s'agit donc de restructurer les activités locales pour contribuer à la réduction des transferts d'argent et de marchandises.

MODE D'EMPLOI

Fiche thématique

Objectifs de cette thématique

Localisation de la thématique concernée

Principales actions à mettre en place sur la thématique concernée

Fiche thématique : viticulture

Agroforesterie vers une agriculture durable

Objectifs

Localisation

Intentions

Actions menées par les étudiants d'Agrocampus ouest - Cahier d'actions et de recommandations

Commune de Benais et PNR Loire-Anjou-Touraine

L'existant à valoriser

Acteurs concernés

Personnes ressources

Lexique

Actions menées par les étudiants d'Agrocampus ouest - Cahier d'actions et de recommandations

Eléments de l'existant sur lequel s'appuyer

Explication des termes de la thématique

Personnes à contacter / ayant des compétences dans la thématique

Fiche action

Icône à laquelle se rattache l'action

Titre de l'action

Objectifs de cette action

Etapes pour mettre en place cette action

Fiche action : viticulture

Proposition 1

Mettre en place un système d'agroforesterie

Objectifs

Localisation

Mise en oeuvre

Actions menées par les étudiants d'Agrocampus ouest - Cahier d'actions et de recommandations

Commune de Benais et PNR Loire-Anjou-Touraine

References

Personnes ressources

Lexique

Actions menées par les étudiants d'Agrocampus ouest - Cahier d'actions et de recommandations

Personnes à contacter / ayant des compétences dans l'action concernée

Références de projets existants

Explication des termes de l'action



LES TERROIRS VITICOLES

POUR UNE AGRICULTURE DURABLE À BENAIS

Benais est une commune inscrite dans le vignoble bourgueillois, marque du territoire, c'est pourquoi on ne peut passer à côté de l'enjeu lié à la viticulture concurrencée aujourd'hui à l'international. De plus, le changement climatique se fait fortement sentir sur les activités agricoles. Or, notre diagnostic a rappelé que le territoire est très riche en ressources naturelles : liées à la topographie, aux microclimats, à la biodiversité, comme au sous-sol, à l'origine des terroirs viticoles. La viticulture se situe ainsi au croisement de ces facteurs.

En effet, d'après le Ministère de l'Agriculture, la viticulture « doit assurer la pérennité du vignoble et un revenu à l'agriculteur par une production régulière et de qualité, tout en préservant l'environnement et l'homme ». Ce travail est donc à revaloriser tant au niveau de sa production elle-même en employant préférentiellement les terres à meilleure valeur agronomique en concertation avec les viticulteurs, qu'au niveau des paysages produits et du savoir-faire qu'il nécessite (Boulangier-Fassier 2008).

Ces fiches visent alors à présenter quelles sont les orientations et actions à mener pour mieux raisonner l'agriculture et la valoriser et protéger ainsi les ressources en sol, eau et biodiversité. Ceci passe par un renforcement et une recréation des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques et conduit donc à une diversification de l'économie locale pour mieux valoriser la viticulture. Ceci conduira inévitablement à une modification progressive des paysages qui nécessite donc une prise de conscience par tous des rythmes biologiques et au rassemblement des différentes expérimentations ayant déjà lieu sur la commune.



LES TERROIRS VITICOLES

POUR UNE AGRICULTURE DURABLE À BENAIS



OBJECTIFS

- Préserver l'environnement pour plus d'attractivité
- Diversifier le paysage
- Favoriser la biodiversité
- Préserver le terroir



TERROIRS DE TUFS ARGILO-CALCAIRES ET DE GRAVES LIGÉRIENS

INTENTIONS

Préserver l'environnement pour plus d'attractivité

- Raisonner l'usage d'intrants et limiter leurs transferts pour assurer la qualité des eaux et sols ;
- Attirer la main-d'œuvre : développer une économie de niche liée à une viticulture durable, en misant sur les qualités paysagères et environnementales du vignoble.

Diversifier le paysage : Préserver l'harmonie des pratiques viticoles

- Gérer les intrants dans le paysage viticole, qu'il s'agisse de tours antigel amovibles, puits ou des abris de vignes ou encore de poulaillers et ruches qui pourraient être implantées aux abords de parcelles gérées de manière raisonnée ;
- **Assurer une conduite de vigne cohérente** avec les appellations et terroirs locaux : le paysage est marqué par les tailles en Guyot (donc hautes) pour les 2 AOC principaux. Ces conduites de plantation contribuent à la régularité des alignements à laquelle les machines ont été adaptées. Cependant, il est possible d'agir sur le choix des échelas avec une option préférentielle pour ceux d'origine locale (ex : bois de châtaignier et chêne).

Favoriser la biodiversité & Préserver le terroir

Améliorer : fertilité et portance du sol & Diminuer : érosion et ruissellement

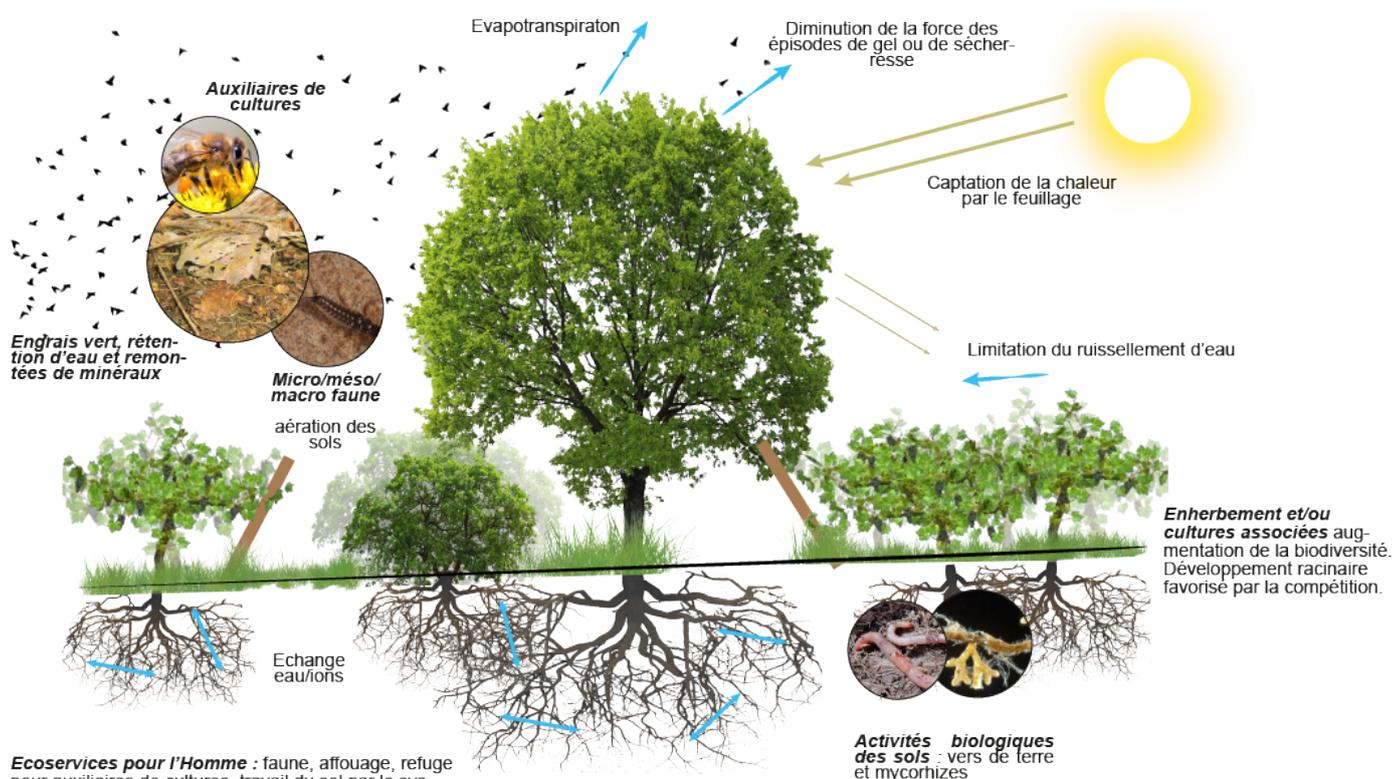
- Favoriser une diversification des espèces végétales, tant au niveau de l'appareil aérien (nichoirs à oiseaux, insectes...) que racinaire, pour protéger le sol de l'érosion, le travailler et l'enrichir (racines aèrent et remontent les éléments nutritifs et retiennent l'eau). Ceci assure des microclimats riches et résilients, ce qui est décisif en périodes de sécheresse, gel ou forts vents. Cela passe donc aussi bien par l'enherbement spontané des rangs et inter-rangs en EPC ou ENM que par les engrais verts ou des plantations beaucoup plus imposantes par leur durée (haie vive pérenne) ou leur taille (arbre isolé, arbuste, fruitier, etc.) ;
- Recréer des corridors écologiques reliés à la TVB de la vallée du Changeon et de la forêt de Benais. Il s'agit de revenir à un réseau de haies, dont il reste encore quelques arbres isolés dans le Bourgueillois. Des initiatives de « taches » d'habitats sont déjà en cours : ce sont des espaces plus difficilement accessibles aux machines ou moins rentables qui sont laissés en

ronciers ou friches, dans le but d'offrir des niches écologiques à des espèces auxiliaires des cultures. Celles-ci sont alors à connecter aux autres types d'habitats (cf. CA) ;

- Gérer les surfaces non productives, en transition, qu'ils s'agissent des ZNT ou des friches liées à la non reprise d'une exploitation : celles-ci pourraient être intégrées, au moins temporairement, aux réseaux écologiques (cf. Fiche-action Polyculture) ;
- Souligner les routes via le système de haies qui délimite nettement les propriétés et permet de gérer l'enjeu foncier.

En bref, l'avenir de la **viticulture** à Benais est lié à la recherche de l'adéquation entre exploitation et renouvellement des ressources en **eau**, **sol** et **biodiversité** (AFAF 2013).

Ces objectifs amènent à s'interroger sur la manière dont valoriser au mieux le savoir-faire viticole benaisien et comment faire du territoire un lieu de partage de ses connaissances et d'expérimentations de nouvelles pratiques.



Ecoservices pour l'Homme : faune, affouage, refuge pour auxiliaires de cultures, travail du sol par le système racinaire.
Possibilités de récoltes de fruits, bois d'oeuvre, ...

Vins Bourgueillois aux qualités organoleptiques renforcées

Activités biologiques des sols : vers de terre et mycorhizes

Enherbement et/ou cultures associées : augmentation de la biodiversité. Développement racinaire favorisé par la compétition.

POUR UN ÉCOSYSTÈME PLUS RÉSILIENT

L'EXISTANT À VALORISER

- Conservatoire de variétés anciennes
- Implantation de ronciers et taches de friches
- Expérimentations de plantation de haies plurispécifiques (Domaine de la Noiraie)
- Labels et appellations : label AB, label HVE qui mise sur la prophylaxie, AOC
- Biodynamie (La Pasquerie)
- Agroforesterie en zone humide enrichie (cf. **Fiche-Action Agroforesterie**).
- Plantation de fruitiers sur parcelles de vignes (...)
- Elevage de volailles en vignoble : Vincent Cuisinier de Campagne (Ingrandes-de-Touraine) ; J.-F. Roit-Leveque (Clos des Quarterons, St Nicolas-de-Bourgueil)

PROPOSITION 1

ENVISAGER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE ET FAIRE DE BENAIS UN LIEU D'INNOVATIONS CULTURALES ?

OBJECTIFS

- Adapter les méthodes culturales aux réalités climatiques et économiques
- Diversifier les productions
- Augmenter le nombre d'emplois lié au secteur

MISE OEUVRE

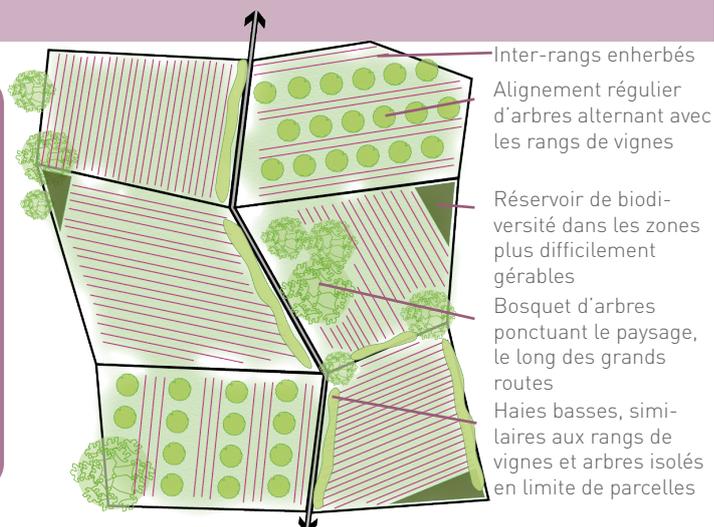
Diversification des activités au sein des parcelles

- Plantation de fruitiers qui peuvent héberger des auxiliaires et, s'ils sont installés selon des modèles agroforestiers avec des récoltes répétées.
- Bois produit par les haies et arbres qui, selon leur conduite pourront fournir bois d'œuvre, et de chauffage (cf fiche forêt)
- Ruches mobiles ou non.
- Poulailers : les poules régulent les insectes, désherbent, enrichissent le sol par la fumure. et produisent des oeufs. Cet élevage nécessite peu d'installations supplémentaires (enclore contre les prédateurs, construire un poulailier, ajouter un abreuvoir). En revanche, cela demande d'entrer dans une autre filière économique
- Cultures associées : la Mission Agr'Eau promeut pour protéger les sols et leur rendre leur fertilité la culture d'un couvert hivernal en ENM. Par ailleurs, des cultures compagnes peuvent conduire à une production maraîchère/fruitière/céréalière (Warlop et al. 2017).

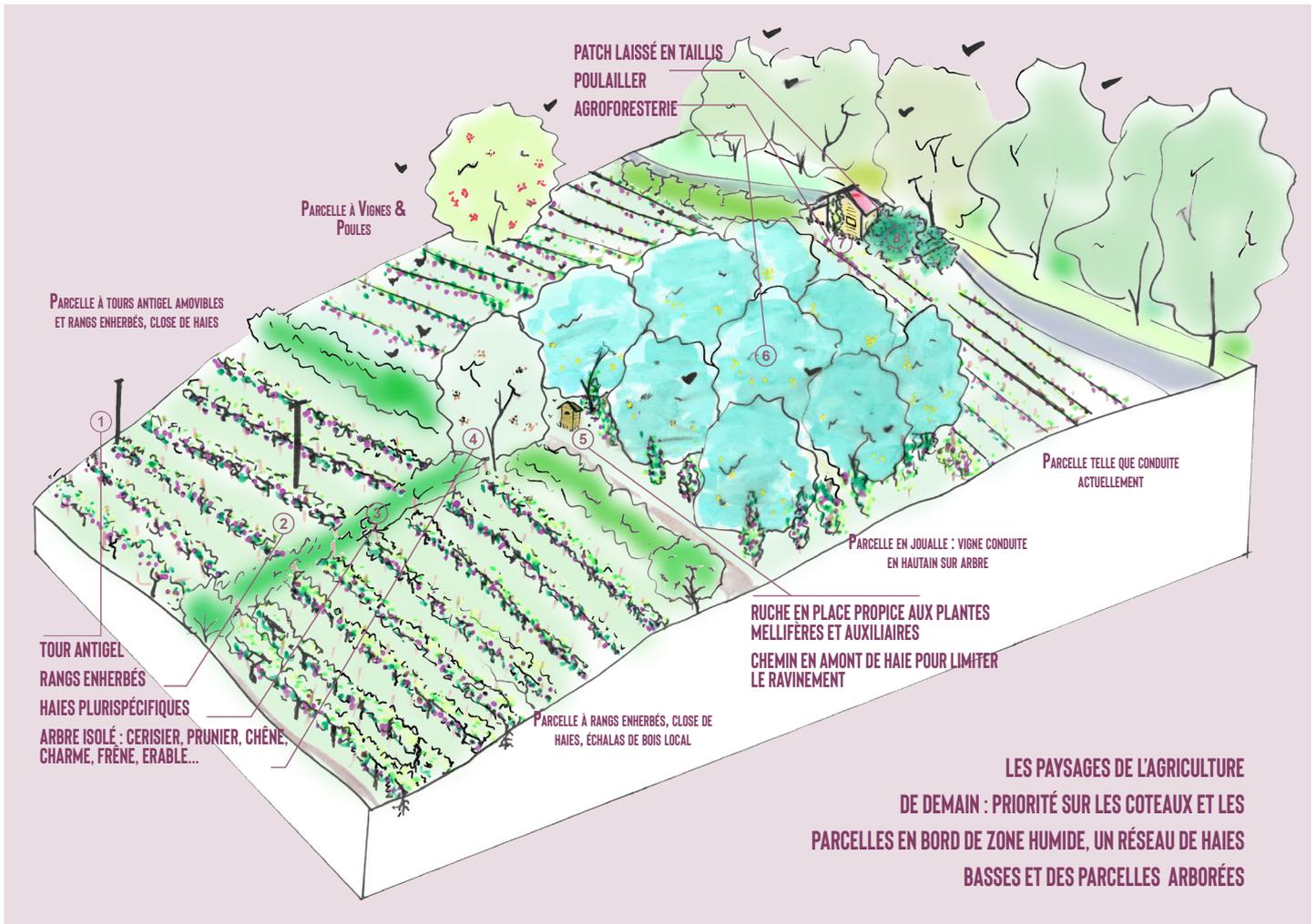
Associer arbres et vignes

Datant de l'Antiquité, pratiquée en France jusqu'à la crise du phylloxéra, le système en « hautain », où les vigneronns utilisaient des arbres comme tuteurs, consistait à soutenir la vigne sur des essences locales. Entre les rangs de vigne, d'autres cultures pouvaient être menées avec ainsi trois strates 'productives' : arborée, arbustive et herbacée. Ce système pourrait être peu à peu réimplanté dans les parcelles (à voir avec la réglementation de l'appellation).

Cette diversification des productions arbustives permettrait en plus d'un apport économique supplémentaire, d'améliorer les conditions agronomique des sols.



CONNECTIVITÉS ÉCOLOGIQUES RESTAURÉES ET INTERFACE ROUTE/VIGNES DIVERSIFIÉE



LES PAYSAGES DE L'AGRICULTURE DE DEMAIN : PRIORITÉ SUR LES COTEAUX ET LES PARCELLES EN BORD DE ZONE HUMIDE, UN RÉSEAU DE HAIES BASSES ET DES PARCELLES ARBORÉES

RÉFÉRENCES



- L'AFAF (Association Française d'Agroforesterie) vise à promouvoir l'agroforesterie et les pratiques de diversification agricole et protection des sols, de l'eau et de la biodiversité.
- L'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) est la référence de la filière vin dont elle accompagne les innovations pour améliorer leur compétitivité et leur durabilité. Elle a mené durant 3 ans le Projet Vitiforest, une expérimentation en agroforesterie dans 3 vignobles, qui a donné lieu à une évaluation de ses bénéfices sociaux, environnementaux et économiques (disponible dans la Brochure Agroforesterie n°28 d'Octobre 2018).
- Le projet SMART (Systèmes Mixtes Agroforestiers : création de Références Techniques & économiques) est une ressource technique. Mené pour développer les connaissances sur les associations agroforestières, il a conduit à la production d'un guide "Associer légumes et arbres fruitiers en agroforesterie : Principes, éléments techniques et points de vigilance pour concevoir et conduire sa parcelle»



ACTEURS CONCERNÉS

- Viticulteurs de Benais
- Autres agriculteurs pouvant transmettre leurs savoir faire (éleveur, maraîchers, apiculteurs...)
- PAC (Politique Agricole Commune), FranceAgrimer, INAO



PERSONNES RESSOURCES

INSTITUT FRANÇAIS DE LA VIGNE ET DU VIN
PÔLE VAL DE LOIRE
Etienne Goulet
Tél : 02 47 88 24 20
etienne.goulet@vignevin.com



LEXIQUE

ENM : Enherbement Naturel Maîtrisé où on laisse la flore se développer sur le rang et l'inter-rang puis on la détruit à la reprise de la culture.

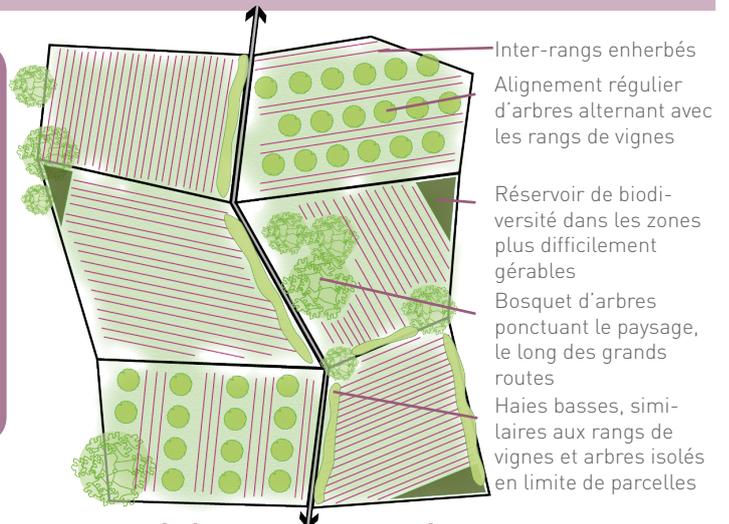
Sol (sens agronomique) : partie de la couche superficielle de l'écorce terrestre qui, grâce à sa structure meuble et sa composition physico-chimique, assure le développement normal des végétaux cultivés.

PROPOSITION 2

INTÉGRATION DES COTEAUX VITICOLES DANS UNE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

OBJECTIFS

- Relier ensemble les espaces de biodiversité
- Augmenter la biodiversité dans les espaces viticoles
- Parer au phénomène d'enfrichement sur les parcelles abandonnées



CONNECTIVITÉS ÉCOLOGIQUES RESTAURÉES ET INTERFACE ROUTE/VIGNES DIVERSIFIÉE

MISE EN OEUVRE

Création d'un corridor écologique reliant Changeon et Forêt

L'intégration des parcelles de vigne dans un système agroforestier créerait ce corridor écologique. En effet, l'implantation de haies et d'arbres permettrait de renforcer le maillage existant et relierait les grands spots de biodiversité.

Comme vu dans la fiche précédente, cet ajout d'arbres s'avère bénéfique sur le plan économique (production de bois, de fruits, ...). De plus, les arbres contribuent à limiter les intrants de culture, grâce au renforcement des associations entre plantes générées car l'écosystème devient plus résilient.

Gérer les parcelles non productives

Aujourd'hui à l'origine de conflits et d'une dégradation du paysage, les zones non productives pourraient être des lieux d'expérimentation en agroforesterie.

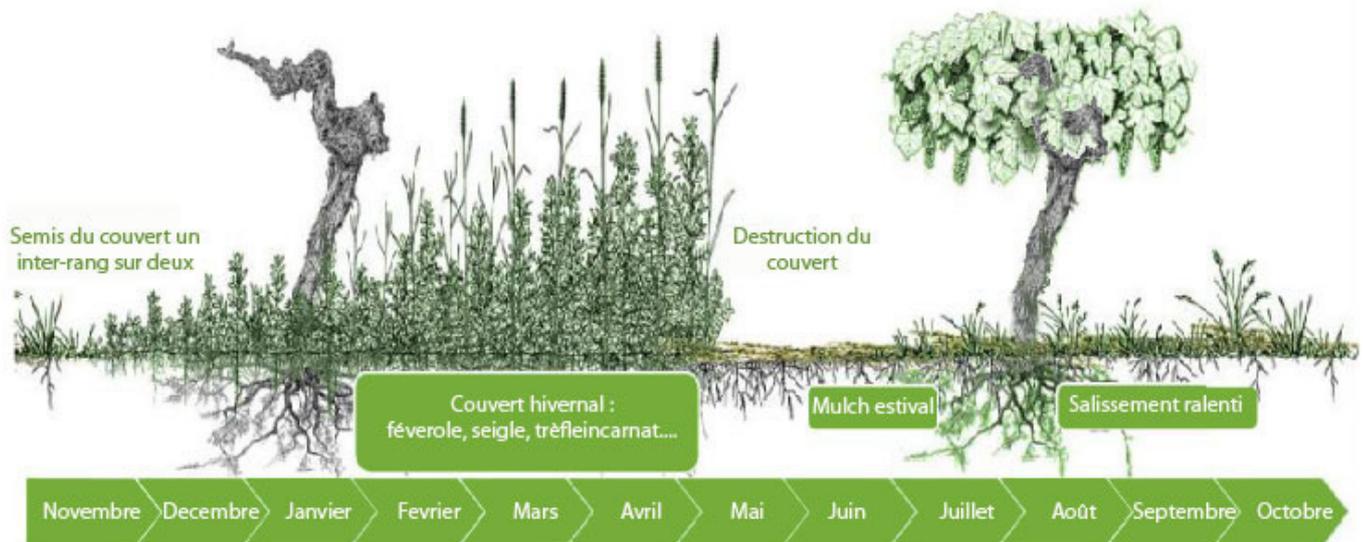
De même, les ZNT, Zones de Non Traitement, peuvent être soit à l'origine de nouvelles réserves de biodiversité, soit de zones destinées à des productions plus spécifiques, en prolongement des cultures compagnes de la vigne.

Optimiser l'enherbement dans les parcelles

Les bandes enherbées aujourd'hui très réduites en bordure de parcelles peuvent être mises en valeur afin d'y optimiser la présence de biodiversité.

Il est important de privilégier un enherbement naturel, afin de favoriser l'implantation d'espèces autochtones (adaptées aux conditions pédo-climatiques contrairement aux espèces semées qui doivent s'acclimater dans un contexte changeant). La solution optimale serait la transition des bandes enherbées vers des bandes tampons végétalisées (zones où la végétation ligneuse et semi-ligneuse peut se développer). L'entretien des bandes peut se faire par des pratiques simples et accessibles à tous (fauche, roulage, tonte, ...).

Les produits issus de l'entretien peuvent également être réutilisés pour la réalisation de ces bandes (Syndicat des vignerons des Côtes du Rhône 2014, p.3).



Itinéraire technique vers une viticulture autofertile (Dupuis, de Fronsac 2016)



ACTEURS CONCERNÉS

- Viticulteurs
- Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine
- Réseau Natura 2000
- Ecologue

RÉFÉRENCES



- L'Afac-Agroforesteries (Association française de l'Arbre champêtre) est une association fédérant un réseau d'experts agissant en faveur de la plantation, la gestion et de la valorisation de la haie, de l'arbre champêtre et des systèmes agroforestiers sous toutes leurs formes. Ainsi, elle active, valorise et diffuse les résultats d'études et d'expérimentations techniques conduites par son réseau ou par elle-même. Ex : "Agroforesterie et Viticulture" (AFAC, 2013) dont les expérimentations ont été menées en collaboration avec le Territoire du PNR Loire-Anjou-Touraine.
- Le programme Agr'eau développé par l'AFAF dont l'objectif est de couvrir en permanence le sol pour protéger les ressources produit également de nombreuses ressources disponibles en ligne, comme la fiche n°3 "Végétation Spontanée - Le concept de régénération" (AGR'EAU, 2013).
- La fiche action éditée par le Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône peut constituer quant à elle un modèle de fiche d'orientations pour un vignoble ("Charte paysagère environnementale des côtes du Rhône - Cahier d'actions et recommandations", 2014).



PERSONNES RESSOURCES

CHAMBRE D'AGRICULTURE D'INDRE-ET-LOIRE

A. Boulfray Mallet, Conseillère en viticulture et œnologie

Tél : 02 47 48 37 81

adeline.mallet@cda37.fr

DREAL CENTRE-VAL DE LOIRE

Tél : 02 36 17 41 41

DRAAF CENTRE-VAL DE LOIRE

draaf-centre@agriculture.gouv.fr

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS 37

Tél : 02 47 27 81 03

antenne37-41@cen-centrevaldeloire.org

LPO (LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX)

www.lpo.fr

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL

www.fcfn.fr



LEXIQUE

Joualle (jouau en langue d'oïl)/ planche de vigne/jouallée) : Vigne plantée de façon à laisser entre les rangs de ceps une bande de terrain destinée à d'autres variétés végétales : céréales, arbres, etc.

ZNT : bande de terre située le long d'un cours d'eau sur laquelle l'utilisation de produits phytopharmaceutiques en pulvérisation ou en poudrage est interdite (largeur indiquée sur l'étiquette du produit ; sinon, un minimum de 5m doit être respecté). La ZNT peut être réduite à 5m si ces 3 conditions sont remplies : parcelle bordée de dispositifs végétalisés permanents + emploi d'un dispositif anti-dérive agréé + enregistrement des pratiques. (Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône 2014)

LA FORÊT

REVALORISER LA RESSOURCE FORESTIÈRE DE BENAIS

À la suite du diagnostic réalisé précédemment, nous avons pu voir les différentes dynamiques de la forêt située au nord de la commune. La forêt de Benais s'est largement étendue depuis les années 50 avec aujourd'hui une occupation de 50% de la surface de la commune. Cette forêt accueille une diversité d'activités : chasse, promenade, sylviculture, ... Ces activités sont favorisées par les chemins forestiers qui forment de larges trouées rectilignes. 2 types de paysages forestiers se dégagent :

- La forêt privée en taillis principalement de feuillus qui n'est pas gérée homogènement, certaines parcelles ne sont plus exploitées et semblent même être à l'abandon. Les parcelles exploitées le sont pour le bois de chauffage et la chasse ;
- La forêt communale est monospécifique à 95% en pin maritime ce qui constitue une barrière forte dans le paysage par rapport à la forêt privée. Elle est gérée par l'ONF afin de produire du bois. Les pins maritimes favorisent également le risque incendie et diminuent la biodiversité.



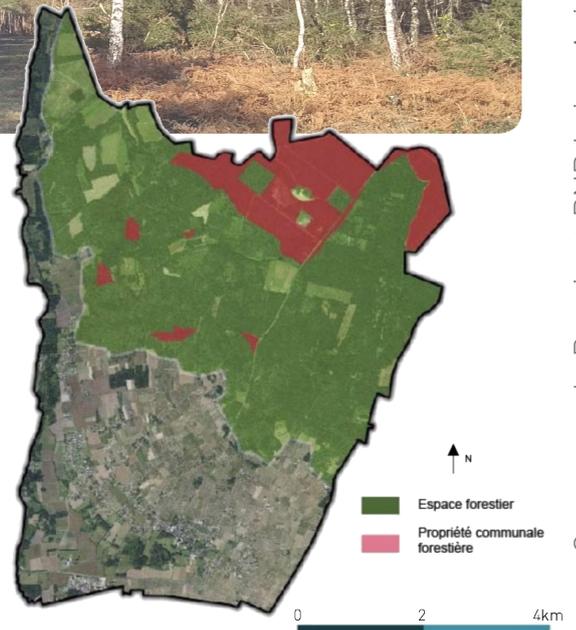
Auteur : J.Olivier

Dans une perspective de gestion durable, il faut repenser cette forêt en fonction du changement climatique actuel et du risque incendie présent. Nous proposons donc dans cette partie de passer à une gestion et exploitation durables de la forêt notamment en homogénéisant les forêts publique et privée et en accordant les utilisateurs de la forêt. Cette gestion durable sera présentée dans la fiche thématique suivante grâce à plusieurs intentions, dont 2 seront détaillées dans les fiches actions suivantes.

LA FORÊT REVALORISER LA RESSOURCE FORESTIÈRE DE BENAIS

OBJECTIFS

- Repenser la gestion forestière dans un cadre durable
- Utiliser les parcelles privées abandonnées
- (Re)développer les chemins balisés
- Rassembler les utilisateurs de la forêt
- Repenser le système énergétique
- Valoriser le cadre paysager des espaces forestiers



LOCALISATION

Source : Commune de Benais
Auteur : N.Thiriet

INTENTIONS

- SCIC forestière



L'objectif est ici d'intégrer les espaces forestiers communaux dans un schéma de gestion globale qui regrouperait l'ensemble des parcelles, publiques ou privées. Sur le même principe que l'abattoir situé sur la zone d'activité, nous proposons ici un fonctionnement en système coopératif d'intérêt collectif (SCIC).

Ce système regroupant les parcelles communales et les parcelles privées (selon accord des propriétaires) rassemblerait l'ensemble des productions pour aboutir à une exploitation forestière plus cohérente mais également pour optimiser l'état de santé de l'ensemble des parcelles. Cette organisation a l'avantage pour les propriétaires de déléguer les questions de gestion et de maintenance de leurs parcelles et d'en tirer à terme un profit.

- Création d'une association des utilisateurs de la forêt



Un enjeu fort des espaces forestiers est aujourd'hui le partage de ces espaces entre les différentes activités qui y sont exercées. Une solution pour pallier à ce phénomène serait la création d'une association regroupant l'ensemble de ces acteurs (sylviculteurs, chasseurs, promeneurs, ...). Cette association serait un lieu d'échange utile à la prise de décisions importantes en lien avec les thématiques forestières.

Cet organisme pourrait notamment être à l'origine d'une grande tablee des utilisateurs de la forêt, ou encore de la réalisation d'un plan de chasse en accord avec toutes ces activités.

- Affouage privé



Cette idée se base sur le système d'affouage public déjà en place sur la commune, visant à déléguer une parcelle à un habitant pour qu'il en exploite les ressources.

Il s'agirait donc de créer un réseau permettant aux personnes à la recherche de bois de chauffage d'entrer en contact avec des propriétaires pour exploiter leurs parcelles. Cela permet donc un entretien à moindre coût de ces parcelles.

(Voir Fiche Action Forêt : Proposition 2 pour plus de détails)

- (Re)développer les chemins forestiers



La présence de chemins permettant le passage des engins, indispensables à l'exploitation, pourrait être renforcée grâce à des itinéraires plus larges et mieux entretenus. Ce développement pourrait également être bénéfique aux promeneurs.

- Chauffage collectif



On cherche ici à intégrer les ressources forestières de la commune dans le schéma énergétique du centre-bourg afin de privilégier une ressource locale et ainsi de limiter les déplacements de bois. L'idée serait l'installation d'un système de chauffage collectif central pour l'ensemble des bâtiments communaux. L'ajout de bâtiments privés dans le système de chauffage pourrait également être envisageable.

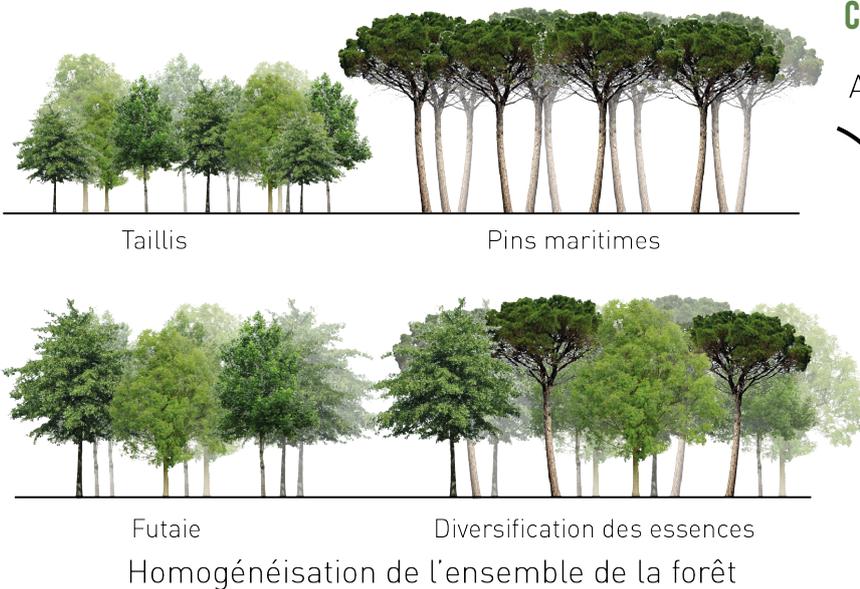
(Voir Proposition 1 pour plus de détails)

L'EXISTANT À VALORISER

- Présence du GRP coteaux de Bourgueil
- Inscription d'une partie de la forêt en zone Natura2000 (forte valeur écologique)

Forêt privée

Forêt publique



COUPE REPRÉSENTANT L'ÉVOLUTION DE LA FORÊT EN 50 ANS GRÂCE AUX INTENTIONS CITÉES PRÉCÉDEMMENT

Aujourd'hui

50 ans

Futaie

Diversification des essences

Homogénéisation de l'ensemble de la forêt

Auteur : N.Invernizzi



LEXIQUE

Affouage : Droit qu'ont les habitants d'une commune de pratiquer certaines coupes de bois sur les biens communaux ; la part de chacun (source : Larousse)

POINTS DE VIGILANCE



- Réglementation Natura2000
- Risque incendie à prendre en compte dans les systèmes de gestion forestiers
- Problématiques forestières (chenille processionnaire, mort des conifères...)

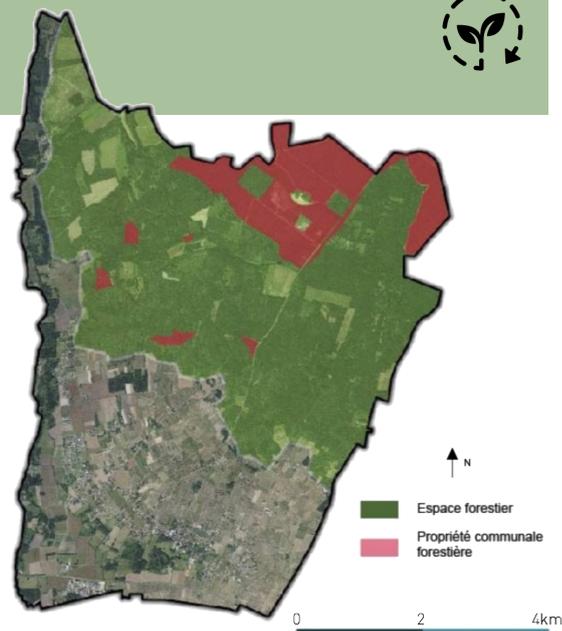
PROPOSITION 1

CHAUFFAGE COLLECTIF COMMUNAL



OBJECTIFS

- Valoriser les ressources forestières de la forêt au sein de la commune
- Engager la transition vers un système énergétique plus durable



LOCALISATION

Source : Commune de Benais
Auteur : N.Thiriet

MISE EN OEUVRE

L'idée est ici de créer un nouveau système de chauffage collectif qui intégrerait les ressources forestières originaires de la SCIC.

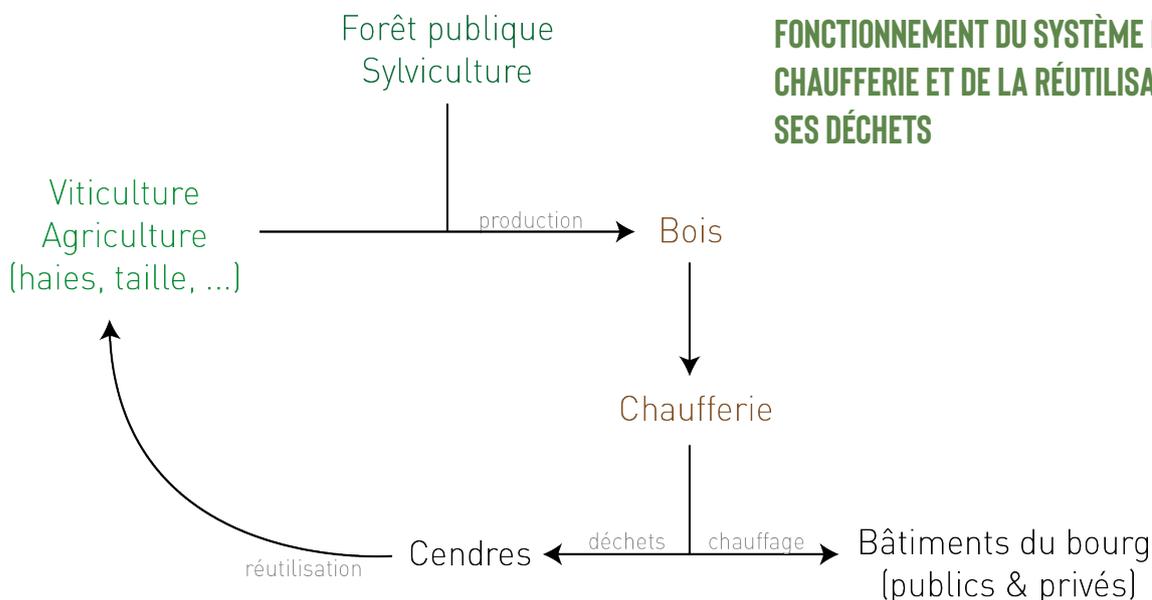
Se basant sur l'exemple du système mis en place à Niederbronn (cf références), l'objectif est de mettre en place une chaufferie collective au bois. Ce système pourrait ainsi chauffer l'ensemble des bâtiments communaux et même s'étendre aux bâtiments privés.

La chaufferie fonctionnerait à partir d'une chaudière de très grosse dimension dans laquelle serait directement brûlé le bois sous forme de plaquettes. La chaleur serait ensuite redistribuée à l'ensemble des bâtiments par un système de tuyaux souterrains linéaires.

Comme dit précédemment, l'ajout dans la boucle d'habitations privées pourrait être envisageable, au vu de la forme urbaine du centre-bourg, mais également de la capacité de production des espaces forestiers communaux.

La démarche de circuit court incluant cette chaufferie collective pourrait également être étendue au recyclage des déchets pouvant servir d'engrais pour les différentes cultures.

FUNCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE CHAUFFERIE ET DE LA RÉUTILISATION DE SES DÉCHETS



RÉFÉRENCES



Auteur : N.Invernizzi

- Chaufferie de Niederbronn (67) : Chaufferie collective, reliée à l'ensemble des bâtiments communaux (piscine, mairie, salle des fêtes, logements, ...). Les bâtiments y sont reliés les uns aux autres par un réseau de tuyauterie de 1050 mètres linéaires (ml). La chaudière d'une capacité de 210 m³ consomme en moyenne 1700 tonnes de bois de chauffage par an. Le chauffage par utilisation de plaquettes des bâtiments communaux a permis une réduction de l'émission de CO₂ de la commune de 1000 tonnes par an environ ;
- Chaufferie de Gussing (Autriche) : Ville autrichienne ayant atteint les 100% d'énergie renouvelable dans leur bilan énergétique. Cette transition s'appuie en partie sur une chaudière bois collective à gros volume ;
- Chaufferie de Caillac (46) : Système de chauffage coopératif mise en place en 2007.

On chauffe dans ce cas à la fois des bâtiments publics et privés. Cette chaudière fonctionne à 95% au bois (existence d'une chaudière annexe au fioul qui prend le relais en cas de besoin important en chauffage). Le réseau est cette fois de 2025 ml.

Le coût total de ce projet est de 775 000€, dont 200 000 restent à la charge de la commune après ajout des subventions.

ACTEURS



Commune
ONF
Gestionnaire de la forêt
Entreprise de chauffage
Propriétaires du centre-bourg

PERSONNE RESSOURCE



Frédéric Adien
frederic.adien@onf.fr
06 12 05 78 71



LEXIQUE

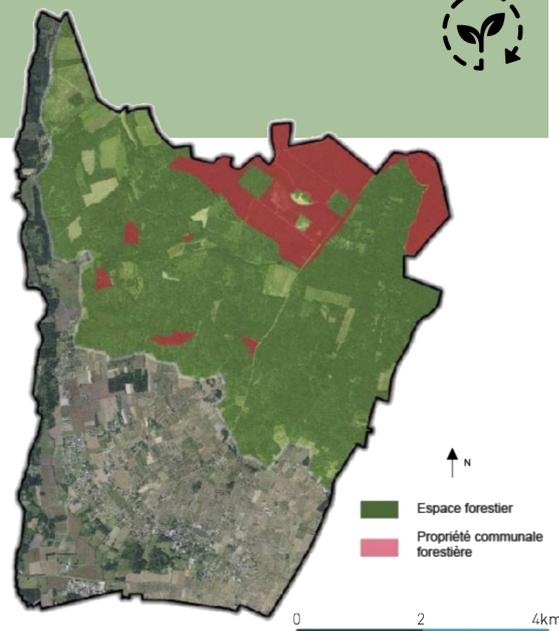
Plaquette : Forme de transformation du bois de chauffage pour faciliter son installation. Le bois en plaquette est décheté avant d'être brûlé.
Larousse

PROPOSITION 2

MISE EN PLACE D'AFFOUAGE PRIVÉ

OBJECTIFS

- Gérer durablement et homogènement les parcelles privées
- Augmenter le capital production de la forêt



LOCALISATION

Source : Commune de Benais
Auteur : N.Thiriet

INTENTIONS

L'affouage, déjà présent sur la commune, permet l'exploitation des ressources forestières sur les parcelles communales par des habitants.

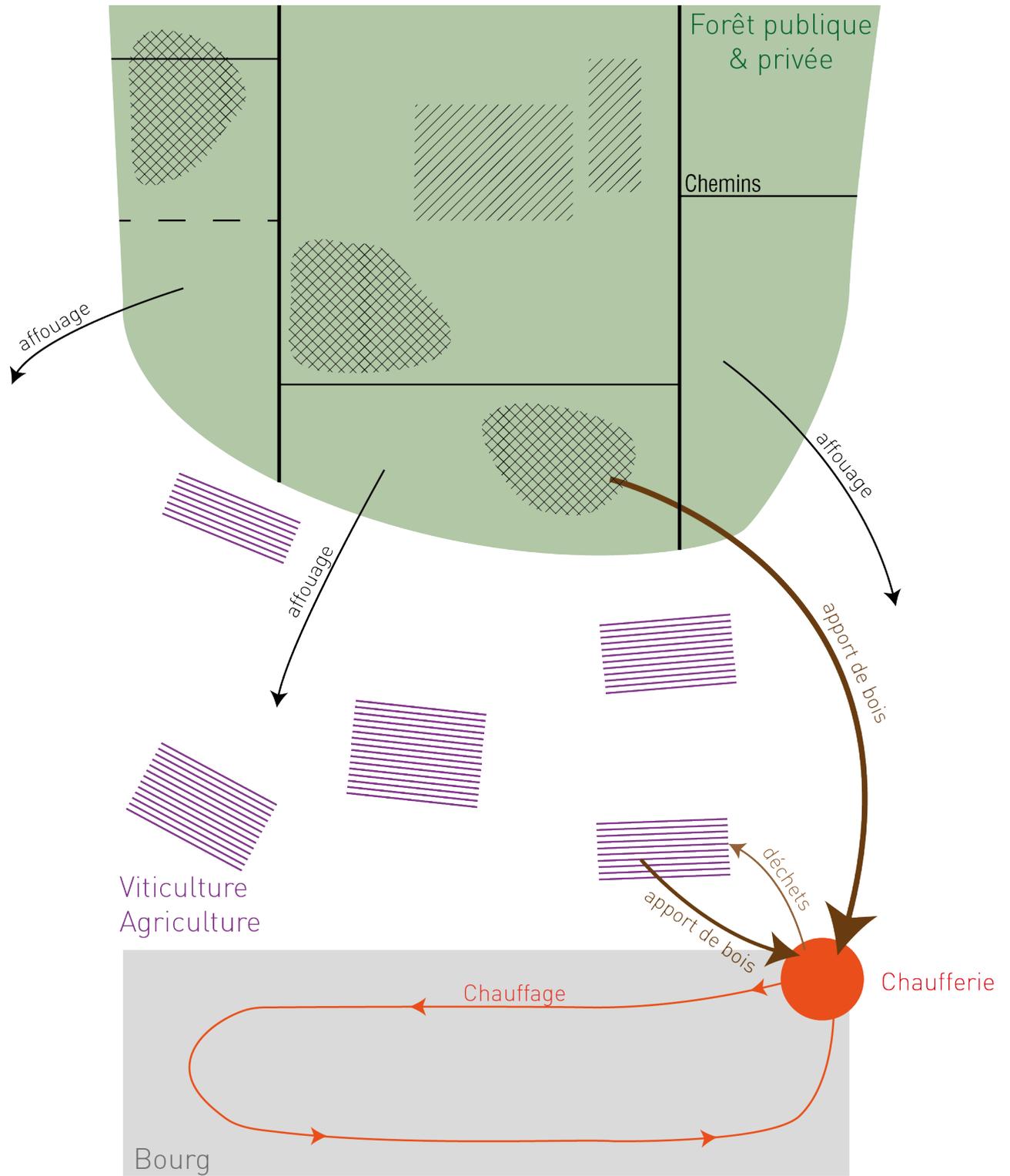
Ici, l'idée serait de mettre en place un affouage privé, c'est-à-dire sur les parcelles privées. Les propriétaires de parcelles forestières ne voulant pas exploiter leur ressource ou seulement une partie pourraient en faire bénéficier un autre habitant. Cela permettrait l'entretien de certaines parcelles actuellement laissées à l'abandon sans coût pour le propriétaire des parcelles. Pour ce faire, la mise en relation de propriétaires et d'habitants intéressés pour faire du bois de chauffage par exemple devra être mis en place. Une association pourrait faire ce lien, telle que l'association des utilisateurs de la forêt présentée dans la fiche thématique précédente.

Cette proposition a pour but d'offrir un bénéfice aux propriétaires et aux habitants en exploitant la ressource forestière.

ACTEURS



- Propriétaires des parcelles privées
- Association des utilisateurs de la forêt
- Habitants ayant besoin de bois de chauffage



Légende

- Parcelle privée en SCIC
- Parcelle publique en SCIC
- Forêt
- Centre-bourg
- Viticulture
- Dynamiques liées au bois

SCHÉMA GÉNÉRAL DE L'EXPLOITATION DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE SUR LA COMMUNE DE BENAIS

Auteur : N.Invernizzi

POLYCLTURE ET GESTION DES MILIEUX OUVERTS, EXEMPLE DE LA VALLÉE DU CHANGEON

DIVERSIFICATION DE L'AGRICULTURE ET OUVERTURE PAYSAGÈRE

Notre diagnostic montre que le territoire de Benais s'est progressivement spécialisé dans la viticulture, principale ressource de la commune, quitte à doucement délaissier l'activité liée à la polyculture : cultures céréalières, élevage, ... Cet abandon des parcelles anciennement exploitées pour la polyculture se traduit aujourd'hui par une dynamique d'enfrichement, fermant lentement les paysages et notamment les abords de la vallée du Changeon et les prairies au sud de la commune. Cet emplacement s'explique par la présence de la ressource hydraulique du Changeon et de ses boires, permettant historiquement d'exploiter les parcelles en polyculture à cet emplacement stratégique.

Il s'agit ainsi de repenser le modèle agricole de la commune en réintégrant par exemple des parcelles en polyculture-élevage ou encore en agroforesterie, qui engendrerait de multiples bénéfices :

- Diversification de l'agriculture de la commune et donc de son économie ;
- Développement de son attractivité par l'implantation de nouveaux agriculteurs ;
- Réappropriation des terres délaissées et notamment de la vallée du Changeon et des prairies au sud de Benais ;
- Utilisation intelligente des ressources ;
- Limitation de l'enfrichement et maintien de l'ouverture des paysages et développement des circuits courts et des liens sociaux.

POLYCLTURE ET GESTION DES MILIEUX OUVERTS, EXEMPLE DE LA VALLEE DU CHANGEON

OBJECTIFS

- Diversifier l'agriculture par l'implantation de maraîchers et d'éleveurs sur la commune
- Accentuer l'attractivité de Benais
- Développer l'économie de circuits courts
- Préserver l'ouverture du paysage (lutter contre l'enfrichement)
- Assurer l'accès à l'eau



LOCALISATION

Source : Being Aerial
Auteur : J.Olivier

INTENTIONS

- **Recensement du foncier : parcelles potentiellement exploitables :**

Le but est de déterminer et d'avoir une vision en temps réel du potentiel foncier sur la commune pour permettre à des maraîchers et des éleveurs de venir s'installer.

- **Reconversion des zones en friche vers une agriculture durable (agroforesterie) :**

L'objectif est de préserver les milieux ouverts par la conversion des zones en friche ou menacées de friche en agroforesterie. Un principe cultural qui, implanté maintenant, aura un effet sur le long terme.

- **S'appuyer sur l'abattoir de la commune :**

Au-delà du potentiel foncier, la commune présente un atout certain pour l'élevage : un abattoir est implanté dans la ZA de Benais-Restigné. Sur le plan économique et écologique, l'éleveur s'y retrouverait par la diminution des coûts liés au transport de ses animaux et produits, et cela permettrait de développer encore davantage cette filière de circuits courts au sein du territoire où l'abattoir ne travaille uniquement qu'avec des producteurs locaux (exploitations situées à moins de 80 km de l'abattoir).

- **Réappropriation de la vallée du Changeon (valorisation du patrimoine matériel et immatériel) :**

Cette proposition a pour but de rendre visible la vallée du Changeon par la valorisation de son patrimoine immatériel (savoir-faire) et matériel (bâti, biodiversité, ..).

Elle se traduit notamment par la valorisation et la création de sentiers pédestres vers le cours d'eau et l'installation de panneaux explicatifs et modules d'observatoires.

- **Communication par la commune, le PNR et la Communauté de Communes (CC) pour installer le maraîcher et/ou l'éleveur**



Le rôle des acteurs politiques du territoire est un point important dans ce projet car ils seront les porteurs du projet et permettront de faire le lien entre les producteurs, transformateurs et commerçants. Ils permettront également de faire de la communication sur le potentiel de développement de la polyculture sur la commune de Benais : terrains agricoles disponibles, ressource en eau, accompagnement de l'agriculteur pour s'installer et trouver une maison.

L'EXISTANT À VALORISER

- Réutilisation des parcelles anciennement en polyculture et aujourd'hui en cours d'enfrichement
- Abattoir installé dans la ZA
- Marché, cantine, garage à légumes
- Mise en commun du matériel par les Cuma
- Restauration des cours d'eau
- Aménagement d'une passerelle sur le Changeon
- Acquisition de parcelles privées pour un aménagement public



LEXIQUE

Agroforesterie :

« Système dynamique de gestion des ressources naturelles reposant sur des fondements écologiques qui intègre des arbres dans les exploitations agricoles et le paysage rural et permet ainsi de diversifier et maintenir la production afin d'améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales de l'ensemble des utilisateurs de la terre.»
ICRAF (Centre Mondial de l'agroforesterie)

Polyculture-élevage :

La polyculture-élevage est un système de production agricole combinant une ou plusieurs cultures (destinée(s) à la vente et/ou à l'alimentation des animaux) et au moins un élevage. Un tel système tend vers l'agroécologie quand les animaux sont alimentés par les cultures et prairies, lesquelles sont fertilisées en retour par leurs déjections.

Dicoagroecologie.fr

PROPOSITION 1

COMMUNICATION ET ACCOMPAGNEMENT SUR L'ÉCONOMIE DU MARAÎCHAGE ET DE L'ÉLEVAGE PAR LA COMMUNE, LE PNR ET LA CC

OBJECTIFS

- Diversifier l'agriculture par l'implantation de maraîchers et d'éleveurs sur la commune
- Accentuer l'attractivité de Benais
- Développer l'économie de circuits courts

MISE EN OEUVRE

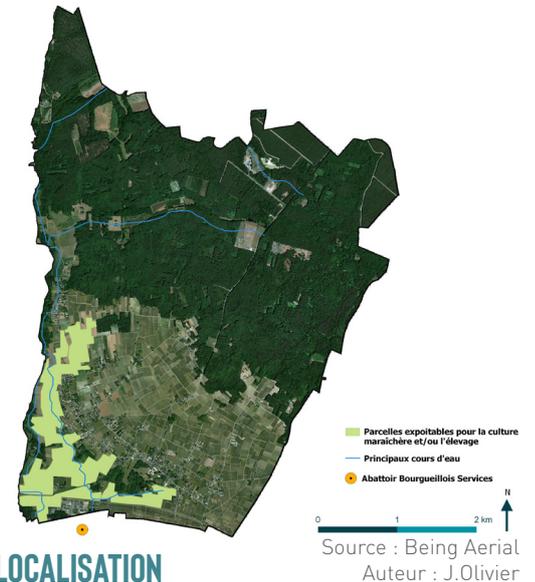
Notre diagnostic montrait que l'agriculture à Benais se composait initialement, en 1950, d'un mélange équilibré entre parcelles en polyculture et parcelles en viticulture. Elle s'est ensuite progressivement spécialisée dans la viticulture, principale ressource identitaire du territoire aujourd'hui, à tel point que l'on ne trouve plus d'agriculteurs sur Benais en 2020, cultivant les céréales, les légumes ou encore élevant des animaux d'élevage.

Face à cette agriculture monospécifique, le développement de la polyculture semble une solution adaptée. Elle permettrait de diversifier l'économie de Benais et ainsi de devenir une commune davantage attractive par l'insertion de nouveaux agriculteurs, maraîchers et éleveurs sur son territoire. Elle permettrait également de lutter contre l'enfrichement, notamment aux abords de la vallée du Changeon et autour de l'enveloppe urbaine de Benais, ou encore de développer une agriculture locale et raisonnée, répondant ainsi aux enjeux du XI^{ème} siècle : se diriger vers une sobriété économique dans un souci écologique.

Ainsi, afin que cette action voit le jour, la création d'un nouveau service communal ou à l'échelle de la CC ou au niveau du PNR est primordial. Il serait responsable de l'accueil, de l'accompagnement et de la communication auprès des nouveaux agriculteurs qui voudraient s'installer en tant que maraîchers ou éleveurs.

Voici les différentes étapes qui découlent de cette action, que ce nouveau service aurait à mettre en place :

Etape 1 : Le potentiel d'implantation de cultures maraîchères ou d'élevages est important sur le territoire de Benais. La carte ci-dessus permet de mettre en évidence les parcelles potentiellement exploitables pour ce type d'agriculture, qui aujourd'hui sont peu exploitées voir en cours d'enfrichement. Bien que ce soit pour la majorité des parcelles privées, elles représentent environ 120 ha. Cette carte a été réalisée en superposant les données du PLU (parcelles vouées à l'agriculture et parcelles naturelles seulement incluses), les données de protections environnementales (zone N2000 exclues) et les données



LOCALISATION

IGN avec la photographie aérienne de la commune de 2019 (parcelles viticoles, urbaines ou forestières exclues). De la même façon, cette 1^{ère} étape consiste à créer un outil permettant de recenser les parcelles potentiellement exploitables pour le maraîchage et l'élevage, sous forme de carte interactive progressivement mise à jour par la personne en charge, qui rentrera en contact avec le propriétaire de la parcelle (registre cadastral de la commune) pour savoir s'il serait ouvert à une potentielle location voire à un rachat de sa parcelle.

Une communication de la part de la commune pourra notamment être réalisée auprès des habitants pour répondre à une enquête de recensement des parcelles utilisables pour la polyculture.

Etape 2 : recensement des logements vacants pour aider le futur agriculteur à s'installer dans la commune, à proximité de son exploitation. La personne en charge de ce travail se rapprochera du service urbanisme de la commune ou de la personne référente. La même carte interactive pourra être utilisée mais avec une thématique 'habitat' cette fois-ci.

Etape 3 : communiquer aux citoyens la volonté de la commune sur la recherche des agriculteurs spécialisés dans le maraîchage et l'élevage pour venir s'installer sur des terres propices à la culture et l'élevage, où une économie locale, éthique et plus résiliente est recherchée. Cette communication peut se faire par le biais de journaux locaux, de sites internet, de radios locales, de panneaux d'affichage ou encore de réunions publiques, mais également par le biais d'actions de sensibilisation auprès des lycées agricoles par exemple.

Etape 4 : accompagner les maraîchers et les éleveurs : questions, entretiens, financement, montage de projets, ...

RÉFÉRENCES



1- Le cas de la commune de Lingreville

L'activité maraîchère était en déclin depuis le début des années 2000 sur la commune de Lingreville (Manche, 950 habitants), malgré un fort passé maraîcher et des terres fertiles.

La commune a donc choisi de créer une association avec des lycées agricoles proches où les terres utilisables de Lingreville sont mises à dispositions pour devenir le support de formations pour obtenir en accéléré le brevet professionnel responsable d'exploitation agricole (BPREA) en maraîchage bio.

Une fois formés, une partie des diplômés choisie de s'installer sur la commune où le travail en commun au sein d'un collectif, qui recouvre la production, la commercialisation, les installations et le matériel pour la préparation, le lavage et le stockage des légumes représente un argument important pour un nouveau maraîcher souhaitant s'installer. L'association cherche donc à racheter des bâtiments sur la commune pour mettre en commun les ventes de légumes. Pour cela elle a choisi de faire appel au financement participatif.



Source : La Manche Libre - Fabrice Constensoux - Septembre 2016
<https://www.lamanchelibre.fr/actualite-193511-lingville-manche-a-lingville-le-renouveau-du-maraichage>

PERSONNES RESSOURCES



- Le nouveau service communal en charge d'accueillir et d'accompagner les maraîchers et les éleveurs
- Les associations aidant le maraîcher à trouver du foncier facilement (cf. référence projet : Terre de liens, ci-dessous)



2- L'association Terre de liens

Des associations telles que Terre de Liens permettent d'acquérir des terres agricoles et d'éviter leur disparition en les mettant à disposition pour des maraîchers et des éleveurs souhaitant s'installer.

L'originalité de Terre de Liens vient d'une triple articulation :

- Un réseau associatif mobilisé partout en France : il accueille et accompagne les paysans pour leur accès à la terre, informe et rassemble le public autour des enjeux fonciers et agricoles, et ancre le projet Terre de Liens dans une dynamique citoyenne et locale ;
- La Foncière, entreprise d'investissement solidaire ouverte aux citoyens, permet à chacun de placer son épargne dans un projet à hautes valeurs sociale et écologique. Le capital accumulé sert à acheter des fermes pour y implanter des activités agri-rurales diversifiées. La Foncière loue ces fermes à des paysans engagés dans une agriculture de proximité, biologique et à taille humaine ;
- La Fondation, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des legs et donations de fermes. Elle achète aussi des terres qui risquent de perdre leur usage agricole. Dans tous les cas, la Fondation garantit sur ces terres des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement à très long terme. Terre de Liens participe ainsi à la relève agricole et facilite la transmission intergénérationnelle en installant de nouveaux paysans.

C'est cette action combinée qui permet :

- d'acquérir des terres agricoles et éviter ainsi leur disparition ;
- d'en assurer la préservation à long terme par un usage écologique et responsable ;
- de mettre ces terres en location à des agriculteurs, pour une production biologique ou paysanne ;
- de partager le fruit de ces expériences avec tous les acteurs intéressés ;
- d'inventer de nouvelles réponses à la crise du foncier agricole et de réunir citoyens, décideurs et acteurs agricoles autour de ces perspectives.



Source : <https://terredeliens.org/-un-mouvement-trois-piliers-.html>



PROPOSITION 2



MAINTIEN DES MILIEUX OUVERTS LE LONG DE LA VALLÉE : CONVERSION DES ZONES ENFRICHÉES EN AGROFORESTERIE

OBJECTIFS

- Affirmer la présence de l'eau
- Mise en valeur des espaces agricoles
- Maintien du cordon de prairie le long du Changeon
- Gérer les prés humides et assurer leur conversion
- Assurer l'accès à l'eau tant visuellement et physiquement



LOCALISATION

Source : Being Aerial
Auteur : J.Olivier

MISE EN OEUVRE

Pour répondre à ces objectifs, une des propositions est la mise en place de pratiques agricoles durables sur des parcelles menacées d'enfrichement afin de préserver les milieux ouverts et le patrimoine matériel et immatériel (biodiversité, bâti, paysage, savoir faire, ...) présent.

Pour cette proposition, nous avons imaginé pour Benais une conversion des zones de prairie en agroforesterie afin de valoriser dans le respect les ressources d'un milieu.

Ce système cultural, très présent dans le passé, reste peu pratiqué à l'heure actuelle malgré les nombreux avantages agronomiques. L'agroforesterie est un procédé qui intègre l'arbre dans un environnement de production, et s'inspire, en termes agronomiques, du modèle de la forêt. Il s'agit d'associer sur une même parcelle des arbres et des cultures ou des animaux. *(Source : Association Française d'Agroforesterie (AFAF), avril 2014).*

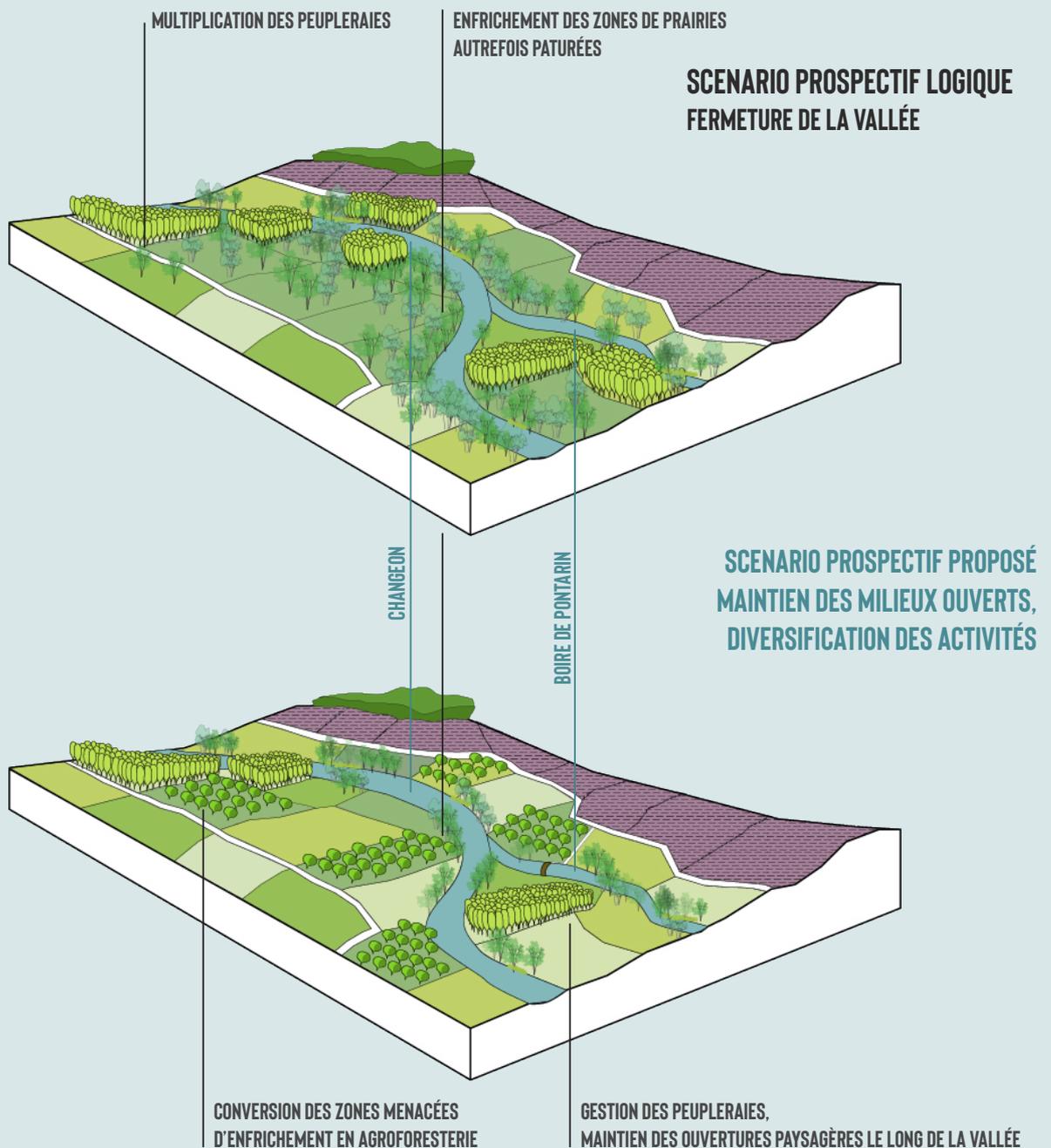
Vers une agriculture durable : les parcelles agroforestières sont multifonctionnelles, elles fournissent du bois et des produits agricoles, protègent les sols, les eaux, la faune sauvage et diversifient les paysages ruraux.

Malgré la disparition de l'arbre dans les champs de cultures, l'arbre est un allié précieux : la présence d'arbres assure une protection climatique et biologique des cultures, améliore la qualité des sols et leur capacité de stockage d'eau. Les arbres fournissent donc des services indispensables à l'agriculture et constituent un excellent capital sur pied, qui donnent de la valeur à l'exploitation.

L'agroforesterie regroupe des avantages environnementaux :

- Une meilleure optimisation de l'espace ;
- Un bois d'œuvre de qualité ;
- Une amélioration de la fertilité des sols ;
- Un avantage en élevage ;
- Une garantie de la qualité et quantité de l'eau.

Elle présente également des avantages en élevage : les arbres apportent de l'ombre et une protection contre le vent créant un micro-climat apprécié des animaux à différentes saisons. Ils permettent également d'apporter une protection contre les rapaces pour les volailles. *(Source : Cormerais-Thomin, Raphaëlle, L'agroforesterie, InPACT 37)*



Auteur : C.Matteudi

Quel appui technique ?

Chaque projet est conçu en fonction des ressources disponibles et développées. Il s'agit de bien définir les itinéraires techniques, choisir les essences et l'emplacement d'arbres (souvent des feuillus précieux ou des fruitiers) adaptés aux conditions pédoclimatiques.

Quelle gestion ?

La gestion de ces zones de cultures peut se définir par deux procédés, privative, ou publique et collective. Une gestion privée peut être investie par un exploitant, la gestion résulte alors de l'ordre de l'individuel. Au contraire, sur des parcelles publiques, une gestion collective peut être pensée.

Deux propositions sont imaginées pour la commune de Benais :

- Arbres fruitiers et pâturages : partenariat avec un éleveur de bêtes dans le cadre d'un entretien de la prairie, concernant le verger on peut envisager une plantation en collaboration avec les habitants en échange d'un bénéfice sur le temps qui se traduit par la cueillette ;

- Arbres fruitiers et maraîchage : création de zones de jardins partagés dans le verger, entretenus par les habitants de Benais. Cette gestion demande un engagement des habitants pour entretenir la parcelle ouverte.

Le maintien des milieux ouverts s'accompagne et est induit par la communication et la transmission de savoir. Beaucoup d'agriculteurs n'osent pas sauter le pas vers un mode d'agriculture différent. Il est important de les accompagner et être à l'écoute.

RÉFÉRENCES



Chef de culture Jean Francois Roit-Leveque
 Directions et conduite des travaux de la vigne au **Clos de Quarterons**,
 Domaine en Bio-dynamie à Saint-Nicolas de Bourgueil (37).

Les parcelles du vignobles sont situées dans l'ancien lit de la Loire. Sur le vignoble une parcelle en friches est devenue **projet d'expérimentation**.

Dans une optique de pérennité et de développement durable, le projet s'inscrit dans la reconversion de la zone de friche en agroforesterie. L'objectif est de revenir à un mode d'agriculture diversifié et avec peu d'entretien pour maintenir le paysage ouvert en fond de vallée.

Le projet associe des techniques culturales complémentaires (plantation d'un verger, plantation d'engrais vert, pâturage). La plantation d'arbres fruitiers est en cours, dans la continuité d'arbres existants. En alternance, des bandes enherbées sont mises en place pour optimiser et associer les cultures.



Terrain d'expérimentation, St-Nicolas-de-Bourgueil



LEXIQUE

Agroforesterie :

«Système dynamique de gestion des ressources naturelles reposant sur des fondements écologiques qui intègre des arbres dans les exploitations agricoles et le paysage rural et permet ainsi de diversifier et maintenir la production afin d'améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales de l'ensemble des utilisateurs de la terre.»

ICRAF (Centre Mondial de l'agroforesterie)



ACTEURS CONCERNÉS

Agriculteurs de Benais (éleveurs, maraîchers, arboriculteur, ...)

Nouveaux agriculteurs

Commune

Habitants

PERSONNE RESSOURCE



Jean Francois Roit-Leveque

Tel : +33 (0)247 977 525

Mail :

jeff@clos-des-quarterons.com



CIRCUITS COURTS

VERS UNE ÉCONOMIE LOCALE

En lien avec le diagnostic et les enjeux qui en résultent, la dimension économique nous semble un point à mettre en valeur et à revaloriser dans la commune.

Le développement des circuits courts dans la commune de Benais permettrait d'intégrer l'exploitation des ressources directement dans les dynamiques communales. Le but étant de répondre le plus rapidement aux demandes du territoire tout en exploitant ses propres ressources.

Si nous nous intéressons à la définition même du circuit court, nous apprenons que ce mode de commercialisation vise premièrement la vente directe du producteur au consommateur, ou par le biais d'un seul intermédiaire. Par nos différentes actions et projets, tout en voulant répondre au plus près de la commande et de notre problématique, nous intégrons dans notre définition 4 points supplémentaires à respecter.

Le premier est la création de liens sociaux à travers les projets. En effet, notre but étant de renforcer l'activité communale, nous sommes persuadés que cela passe également fortement par cette dimension sociale.

Deuxièmement, l'équité dans les échanges financiers : nous souhaitons une parfaite transparence et lisibilité à travers les différents acteurs et leurs marchés dans la commune.

Troisièmement, une approche plus participative. Nous permettons, par nos actions, aux habitants et aux acteurs de la commune d'être impliqués dans l'activité collective.

Et enfin, une quatrième approche qui se voudrait plus pédagogique. Dans chacun de nos projets, une dimension ludique et pédagogique sera intégrée, avec des informations sur le domaine abordé.

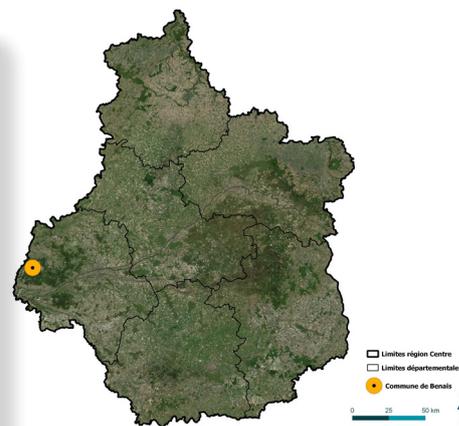


CIRCUITS COURTS

VERS UNE ÉCONOMIE LOCALE

OBJECTIFS

- Offrir de nouveaux débouchés aux producteurs pour soutenir leur profession
- Renforcer les liens sociaux de la commune dans l'optique de faire se connaître/rencontrer les différents acteurs
- Avoir un accès aux commerces de proximité



INTENTIONS

LOCALISATION

Source : Being Aerial
Auteur : J.Olivier

- Développement de la cantine de l'école : voir fiche action circuit court : cantine. Développement de la cantine de l'école qui se tournerait vers une cantine intergénérationnelle. Sur la base de réservation à l'avance, proposer aux personnes seules de la commune de payer leur repas et venir manger pour pouvoir partager ce moment avec d'autres personnes. Repas en large partie bio, locaux et cuisinés.



- Installation d'une borne interactive : Voir fiche action borne interactive. Installation d'une borne interactive dans la commune de Benais, qui faciliterait les échanges et la communication entre les différents habitants et professionnels de la commune. A titre informatif, les associations partageraient leurs activités, les personnes ayant besoin de conseil, aide ou matériel le signifieraient. Création d'une application et renseignements présents également sur le site de la commune.



- Développement du marché du lundi : Agrandissement du marché, avec une diversification des produits. Intégrer dans la boucle les nouveaux maraîchers arrivant dans la commune, tout en mettant en avant les produits des autres producteurs.



- Développement du garage à légumes : Assurer la capacité du garage à légumes à accueillir les nouveaux professionnels de la commune et à leur assurer un débouché convenable. Améliorer la visibilité des produits locaux, et en intégrant de nouveaux produits (frais par exemple). Agrandissement potentiel dans les autres garages de la commune.

- Création d'une parcelle laboratoire : Mise en place d'une parcelle test, ou expérimentale, où la commune pourrait animer et créer des événements en rapport avec le végétal (lien par exemple avec les actions du petit café). 
- Création d'une carte interactive : voir fiche action carte. Recenser tous les producteurs de la région ayant besoin de main d'oeuvre saisonnière ainsi que les périodes de leur besoin. 
- Développement de la déchetterie et de la zone de tri : Agrandissement de la zone de stockage de la déchetterie, avec une valorisation de la matériauthèque en y installant un espace couvert. Installation d'une zone de compostage et de tri des déchets recyclables.
- Château de Benais : Analyser la situation entre les écoles viticoles à proximité pour proposer une fusion de ces écoles dans la commune de Benais et notamment dans le château. Avec une potentielle installation d'une antenne de ces écoles. 

L'EXISTANT À VALORISER

Abattoir de proximité
Eco-école
Garage à Légumes
Déchetterie + Matériauthèque
Associations

Association des acteurs de la filière
Circuits-courts
Producteurs en vente directe
Château

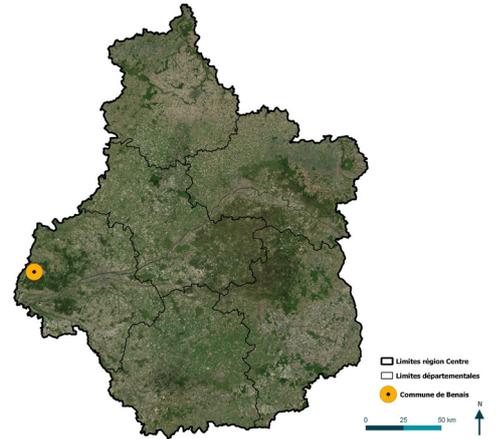


PROPOSITION 1

CANTINE INTERGÉNÉRATIONNELLE : CRÉATION D'UNE CANTINE INTERGÉNÉRATIONNELLE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES BENAISIENS

OBJECTIFS

- Faire vivre les acteurs locaux/producteurs locaux
- Proposer des produits bio locaux et de saison aux écoliers
- Proposer des services
- Créer du lien intergénérationnel, rencontre entre les habitants



LOCALISATION

Source : Being Aerial
Auteur : J.Olivier

MISE EN OEUVRE

Une cantine locale et bio est déjà installée et fournit aux enfants de la commune des repas équilibrés, de saison et majoritairement bio. Elle est locale par l'utilisation de produits de la région, ou du département.

Après les travaux d'implantation de maraîchage et d'élevage évoqués précédemment, nous intégrerions une production plus territoriale qu'elle n'était auparavant. L'utilisation directe de ces productions assurerait une grosse partie de vente directe pour les maraîchers et donc un revenu stable pour ceux-ci. En assurant les débouchés pour les producteurs, la commune installe les producteurs, les fidélise et pérennise leurs activités.

Nous intégrerons également dans cette cantine de nouveaux repas, à destination des personnes les plus âgées, dans le besoin. Outre le fait de faire rencontrer les gens et de leur proposer une sortie, cela permettrait également de renforcer les liens dans le village, tout en assurant une exploitation des ressources plus élevée. Cela engendrerait peut-être l'emploi d'une nouvelle personne aux cantines, cela serait à calculer en fonction des nouvelles personnes concernées par ce développement.

RÉFÉRENCES



- Exemple de la mairie de Mouans-Sartoux (06), avec un achat de parcelle par la mairie, et installation d'un maraîcher bio. Production de 22 tonnes de légumes par an, et répond à 80 % des besoins de la cantine. Reporterre : <https://reporterre.net/La-cantine-bio-de-Mouans-Sartoux-nourrit-bien-eleves-et-paysans>.
- Exemple de la mairie de Cussac-Fort-Médoc (33), avec une mise en place d'une régie agricole communale : maraîcher bio produisant 40% de la consommation de la cantine en 2018, avec pour objectif d'atteindre les 100% fin 2020. Libération : https://www.liberation.fr/france/2020/01/13/a-cussac-fort-medoc-les-bio-jours-du-maraichage-municipal_1772857
- Exemple de la mairie de Vannes (56), qui emploie un technicien de la mairie pour subvenir aux besoins des crèches. Lancement en 2019, et objectif de couvrir les besoins d'autres structures en 2021. Ville de Vannes : <https://www.mairie-vannes.fr/outils-et-services/vannes-actus/actualite/actualite/article/creation-dune-regie-de-mara/>

POINTS DE VIGILANCE



- Possible création d'un emploi en plus
- Possible manque de produits si les producteurs ne sont pas assez

PERSONNES RESSOURCES



PNR

Commune/Communauté de
Communes

Maraîchers

Abattoir

Cantine

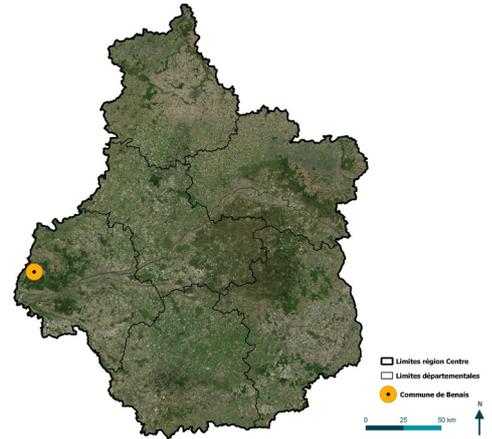


PROPOSITION 2

CARTE INTERACTIVE : CRÉATION D'UNE CARTE INTERACTIVE POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE DE RECRUTEMENT DES PROFESSIONNELS AGRICOLES

OBJECTIFS

- Faire vivre les acteurs locaux/producteurs locaux
- Redynamiser l'emploi communal, en amenant de nouvelles mains d'oeuvre
- Améliorer la lecture et dialogue entre l'offre et la demande des employés/employeurs
- Dynamiser le territoire en le rendant plus attractif



LOCALISATION

Source : Being Aerial
Auteur : J.Olivier

MISE EN OEUVRE

Il y a déjà dans la commune et plus particulièrement dans la partie viticole, une forte demande de main d'oeuvre (tâcherons). Nous savons également qu'il y a une difficulté importante de la part de ces domaines pour recruter.

Si nous partons du principe que la main d'oeuvre se développera dans les années à venir dans le monde viticole, et que les maraîchers et autres agriculteurs reviendront dans la commune, une forte demande sera présente dans le monde agricole.

Livret d'Offres d'Emplois Saisonniers

Chercher une production, un mois d'emba + Q

Explorer

Bienvenue !

Pour rechercher une offre d'emploi, 2 possibilités :

Via la barre de recherche : (en haut à droite)

Cliquez sur une icône thématique ou tapez un mot

Via la carte :

Cliquez directement sur un site (ponctuel rouge)

© Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

50 km

Capture d'écran du site internet de la Chambre d'Agriculture PAYS DE LA LOIRE, disponible à l'adresse : https://pdL.nosterritoires.fr/loes/?fbclid=IwAR2eqHq85qrOSH1kzmRZLz_aw_T2qeRMQynSMBCxKDYeZJ6rBXCszQts11o

Nous proposons pour cela de créer une carte interactive, alliant ces différents acteurs pour une meilleure visibilité et connexion entre ceux-ci. Reprenant les principes utilisés par la Chambre d'Agriculture des Pays-de-Loire, la carte expose la demande faite par la région. La demande est explicite, claire, géocartographiée, datée et énonciative des tâches, durées et horaires de la demande. Se retrouvent également les coordonnées du domaine agricole demandeur, l'âge et les prérequis du recruté.

En vue des moyens demandés pour la réalisation de ce projet, nous rattachons notre idée avec une collaboration avec le PNR, la Chambre d'Agriculture de la Région Centre-Val de Loire et la Région Centre-Val de Loire.

RÉFÉRENCES



Carte interactive déjà existante en Maine et Loire (49) et source d'inspiration pour la commune (Région Centre-Val de Loire). Recense toutes les offres d'emplois des saisons de l'année, déposées par les agriculteurs. Reprend toutes les informations relatives aux futures tâches de l'emploi, avec les coordonnées de la structure concernée.

Disponible à l'adresse : https://pdl.nosterritoires.fr/loes/?fbclid=IwAR2eqHq85qrOSH1kzmRZLz_aw_T2qeRMQynSMBCxKDyEzJ6rBXCszQts1lo

PERSONNES RESSOURCES



PNR

Commune/Communauté de
Communes

Agriculteurs



LEXIQUE

Tâcheron : Ouvrier agricole qui réalise dans les exploitations agricoles des travaux payés à la tâche. Il représente dans le monde agricole, la personne la plus qualifiée pour les tâches ouvrières.

Agriculteur : Personne dont l'activité, exercée le plus souvent de façon indépendante, a pour objet principal la culture du sol en vue de la production des plantes utiles à l'homme et à l'élevage des animaux, et accessoirement l'élevage des animaux.

Sources : site du CNRTL.

POINTS DE VIGILANCE



- Possible création d'un emploi en plus
- Possible manque de produits si les producteurs ne sont pas assez



PROPOSITION 3

BORNE INTERACTIVE D'ÉCHANGES LOCAUX : INSTALLATION D'UNE BORNE PERMETTANT DE RELAYER LES INFORMATIONS À TOUS LES BENAISIENS

OBJECTIFS

- Amener les personnes à se rencontrer, à partager des biens matériels et immatériel (entraide)
- Aider les personnes en difficulté à accéder à leur besoin en terme de transport
- Informer et diffuser autour des productions locales et des activités communales



LOCALISATION

MISE EN OEUVRE

Pour développer les circuits courts, nous avons constaté l'existence de deux axes de réflexion différents :

- Travailler directement sur les débouchés et les producteurs avec les techniques de transformation et de ventes pour améliorer les circuits courts ;
- Développer les liens sociaux entre habitants qui sont les premiers consommateurs de cette filière.

Les liens sociaux, entre habitants, sont la base de l'économie locale. Car développer les rencontres et permettre aux personnes de se rencontrer les pousseraient à acheter leurs produits aux personnes qu'ils connaissent. Développer la transmission au sein d'un territoire permettrait également de sensibiliser les habitants à leur territoire. Cela permettrait de transmettre les techniques des anciens à la nouvelle génération et leur permettre de se les approprier pour développer les techniques innovantes de demain.

Nous proposons pour cela de créer une borne interactive d'échanges locaux couplée à une application pour téléphone. Le fond est à développer mais il pourrait s'agir d'une borne avec 6 onglets : le partage de biens matériel, le partage de connaissance, le covoiturage, les transports à la demande, une carte interactive professionnelle, un espace associatif avec leurs différents évènements et actions. Dans ces onglets les habitants pourraient ajouter des demandes ou des propositions.

Cette borne serait placée dans un espace au maximum fréquenté notamment par les personnes âgées à qui elle est majoritairement destinée. Un gros travail d'apprentissage est à prévoir pour leur permettre d'utiliser cette borne. Pour les personnes plus sensibilisées aux nouvelles technologies une application serait développée en parallèle avec la même interface et qui recevrait en temps réelle les ajouts effectués sur la borne.



Prêt / échange
de matériels



Transport à
la demande



Carte interactive
des services



Espace
professionnel



COVOITURAGE

Le partage s'applique aussi
pour les trajets ! Profite du
trajet de ton voisin pour aller à
la bibliothèque par exemple.

Je souhaite aller

Benois

J'aimerais aller à la bibliothèque de Bourgueil. Une
personne va-t-elle las bas le samedi matin ?

Jeanne

Le lundi soir je souhaite aller au club de lecture de
Chinon. Quelqu'un y va-t-il ?

Je fais le trajet

Frédérique

Tous les mardi soir j'amène mon fils à la piscine de
Chinon. De 19h30 à 20h30. Quelqu'un souhaite-t-il faire
le trajet jusque là bas ?



PARTAGE DE CONNAISSANCES

Ici, savoir faire, techniques et
savoir sont à l'honneur. Viens
aider ton voisin qui est dans le
besoin !

Aidez moi !

Olivier

J'ai besoin de réparer une prise électrique. Quelqu'un
pourrait-il m'apprendre ?

Anne

Je besoin de reprendre des vêtements. Quelqu'un sait-il
coudre ?

Besoin d'aide ?

Nathalie

J'ai une formation dans le végétal. Je peux apprendre à
ce qui le souhaitent à tailler les arbres.

Auteur : E.Vierge

RÉFÉRENCES



Pour ce projet nous pouvons nous appuyer sur le principe des Systèmes d'Echanges Locaux. Il s'agit de systèmes d'entraide établis sur une monnaie virtuelle basée sur le temps. Nous souhaitons transférer ce principe sans inclure de notion d'argent pour que ce soit équitable et accessible à la plus grande majorité, même à ceux qui n'ont rien à offrir mais une grande soif d'apprendre.

Vous pouvez trouver les différents SEL sur le site suivant : <https://annuairedessel.org/>.



LEXIQUE

Circuit court : Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire.

Source : Ministère de l'agriculture.

Nous y ajouterons la création de liens sociaux, l'équité dans les échanges financiers, une approche participative ainsi qu'une logique pédagogique.

PERSONNES RESSOURCES



PNR

Commune/Communauté de
Communes

Habitants

POINTS DE VIGILANCE



Attention à la consommation électrique de ce genre de borne qui peut être conséquente. Cela peut se solutionner avec les nouveaux prototypes qui se développent de plus en plus ou en intégrant un système de panneaux solaires.

Ne pas laisser ce genre de matériel devenir obsolète.

Effectuer un gros travail d'information et de sensibilisation auprès des habitants de la commune ainsi que d'apprentissage auprès des personnes âgées pour qu'ils puissent prendre en main cet outil.

LE PAYSAGE DIVERSIFIÉ DE BENAIS

En plus de changements dans le mode de vie et le fonctionnement de la commune, les transformations évoquées précédemment auront aussi des impacts visuels. Benais est un territoire où le paysage est structuré par ses activités agricole et sylvicole. Cela se traduit aujourd'hui par la prédominance du paysage viticole qui apparaît comme un symbole. Bien que partie intégrante de la culture locale, ces espaces vont à l'avenir être amenés à évoluer du fait des changements de pratiques et du changement climatique. Ces transformations vont principalement se traduire dans 3 espaces emblématiques de la commune :

- Les coteaux viticoles : Le modèle d'exploitation des parcelles viticoles est un exemple de ces transformations à venir. Trop exigeant pour les sols et non adapté aux différentes évolutions de température, ce secteur va devoir évoluer. Ces transformations vont s'accompagner de modifications sur les paysages, notamment par la présence de tours anti-gel, arbres et haies au sein des parcelles. Un nouveau paysage viticole est donc à construire de façon progressive pour maintenir l'aspect culturel de ces espaces ;
- La vallée du Changeon et les prairies du sud : La réintroduction de polyculture sur ce territoire est également à mettre en lien avec ces transformations paysagère. Ce développement agricole s'accompagne de l'implantation de nouvelles infrastructures de production (serres, hangar...), mais aussi de l'ouverture des espaces aujourd'hui en friche. La mise en place d'un système en agroforesterie impacte également le paysage du fait de l'apparition d'arbres au sein des différentes parcelles ;
- La forêt au nord : Les transformations paysagères ne sont pas ici généralisables à l'ensemble des espaces forestiers. Les principaux changements sont localisés dans les parcelles publiques actuellement en pin maritime. Ces paysages forestiers devraient fortement évoluer du fait de l'apparition de nouvelles essences plus adaptées au climat, mais aussi du fait de la perte d'alignement des arbres.

L'ensemble de ces changements va ainsi peu à peu éloigner le paysage communal de Benais de son état actuel. Le paysage étant un élément d'attachement fort de la part des populations locales, il est important de préciser que l'ensemble de ses transformations se feront progressivement au cours du temps. De cette manière, cette transition douce vers un paysage plus adapté aux conditions économique et climatique, pourra être accepté par la population. Une sensibilisation (dans le domaine viticole notamment) pourrait également être intéressante.

BLOC DIAGRAMME ILLUSTRANT LE SCENARIO PROSPECTIF DE NOS PROPOSITIONS BENAIS DIVERSIFIÉE

